

You are here: [Secretary General](#) > [Speeches](#) > Session d'ouverture de haut niveau : Dialogue thématique « Réseaux sociaux et santé mentale des enfants – Etat des lieux et réponses possibles »

Speeches

Session d'ouverture de haut niveau : Dialogue thématique « Réseaux sociaux et santé mentale des enfants – Etat des lieux et réponses possibles »

SECRETARY GENERAL | STRASBOURG | 4 JUIN 2026

Seul le prononcé fait foi

Allocution de M. Alain Berset, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe

Monsieur le ministre des Affaires Sociales et de la Santé de Monaco,
Monsieur l'ambassadeur de Monaco,
Chers.ères participants et participantes,

Qui dans cette salle a un enfant, un neveu, une nièce de moins de seize ans ?

Et qui peut dire avec certitude ce que cet enfant, cet adolescent ou cette adolescente, a vu sur son téléphone aujourd'hui ?

Seize ans. C'est l'âge autour duquel l'Europe se divise en ce moment. L'âge qui cristallise le débat sur l'accès des jeunes aux réseaux sociaux.

Certains États membres du Conseil de l'Europe semblent avoir d'ores et déjà tranché. D'autres hésitent encore.

Nous ne sommes pas ici pour clore ce débat.

La santé mentale des enfants et des adolescents n'a pas de camp.

Nous sommes réunis ici aujourd'hui pour regarder les faits en face.

Pas les opinions. Les faits.

À commencer par la science.

Ce qu'elle nous apprend des risques et des bénéfices des réseaux sociaux pour les jeunes.

Ce qu'elle ignore encore.

Ce que ces jeunes nous disent, quand on prend la peine de les écouter.

Ce que des tribunaux commencent à sanctionner, là où la régulation n'a pas encore osé aller.

Ce que l'intelligence artificielle va changer, avant même que nous ayons réglé la question des réseaux sociaux.

Et le rôle que nous tous, que des institutions telles que le Conseil de l'Europe et ses valeurs – démocratie, droits humains et État de droit – ont à jouer dans un débat qui ne peut s'en passer.

Ce rôle, le Conseil de l'Europe l'exerce dans bien des débats.

Des débats tout autant difficiles, mais trop souvent réduits à un simple pour ou contre.

Je pense à la migration.

On serait pour l'expulsion de délinquants étrangers au nom de la sécurité nationale. Ou contre, au nom de la Convention européenne des droits de l'homme.

À chaque fois, l'Europe se retrouve devant le même dilemme. J'ai fait ce petit détour par la migration, parce que c'est ce qui nous concerne en ce moment.

L'Europe se retrouve devant le dilemme de devoir choisir entre la sécurité et les droits, comme s'ils étaient incompatibles.

Avec les réseaux sociaux, le débat se pose souvent dans les mêmes termes : Faut-il couper l'accès pour protéger les jeunes, les enfants, les adolescentes et adolescents, ou garantir leurs droits en acceptant les risques ?

Je crois encore une fois que c'est un faux choix. Un choix qui mène dans une impasse.

Je fais maintenant une petite incursion dans mon passé, lorsque j'étais ministre de la Santé en Suisse. Durant la pandémie de COVID-19, j'ai été confronté à ce dilemme.

Fermer les écoles pour protéger la santé publique. Ou les garder ouvertes pour préserver l'éducation et le bien-être des jeunes.

Ils sont des millions à travers toute l'Europe à avoir grandi avec toute une série de crises qui se sont succédé jusqu'à la COVID.

Avec en toile de fond, la crise climatique et une révolution technologique qui ont remodelé leur identité au moment même où ils se construisaient.

Ces crises s'accroissent. Et avec elles, le sentiment que l'avenir se rétrécit.

Quand une génération grandit sans perspectives, le risque est réel de la voir se détourner des institutions qui n'ont pas su l'entendre.

C'est ainsi que beaucoup vont jusqu'à se dire favorables à un gouvernement autoritaire.

La santé mentale de nos enfants n'est pas une question de santé publique parmi d'autres. C'est aussi une question de santé démocratique.

Face à une question d'une telle complexité, il n'existe pas de réponse unique.

Le Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe sur lequel nous travaillons propose trois approches, trois éléments : apprendre, protéger et innover. Cela prend un sens direct avec ce que nous voulons faire.

Apprendre, parce que des enfants informés et capables de penser par eux-mêmes ne sont pas des enfants à protéger de tout. Ce sont des citoyens et des citoyennes en devenir.

Les réseaux sociaux sont aussi un espace d'apprentissage et d'expression.

Encore faut-il que les jeunes aient les outils pour exercer leur esprit critique face à la désinformation, aux algorithmes et aux contenus conçus pour capter leur attention plutôt que nourrir leur réflexion.

Il faut faire très attention à ne pas mettre les jeunes dans une catégorie différente.

Cela affecte tout le monde. Nous sommes tous confrontés à cela.

Monaco l'a compris. Le Ministre Robino vous en dira davantage dans quelques instants.

Il est très important de souligner la démarche engagée par la Principauté, qui a choisi de consulter les jeunes, d'éduquer et d'accompagner les familles. Elle illustre exactement ce que ce pilier exige.

Mais il faut aussi protéger. Parce que les risques sont réels.

J'étais en Estonie il y a quelques semaines.

C'est comme partout ailleurs. Les adolescentes et adolescents passent en moyenne deux à trois heures par jour sur les réseaux sociaux – un mois entier sur l'année.

Et là encore, je parle des jeunes. Mais cela affecte tout le monde.

Plus de la moitié déclare avoir vu des contenus perturbants au cours de l'année écoulée. La tendance est la même partout en Europe.

Quand je parle de ce deuxième pilier, c'est pour faire face au cyberharcèlement, troubles de l'image corporelle, pression aux comparaisons sociales, deepfakes sexualisés, atteintes à la vie privée.

La liste s'allonge tous les jours.

Pendant ce temps, un enfant sur sept dans la Région européenne de l'OMS souffre d'un trouble de santé mentale.

Chez les filles de 15 à 19 ans, c'est une sur quatre.

Nous sommes confrontés à cet environnement anxiogène.

Ces chiffres ont de nombreuses causes, mais le parallèle avec l'essor des réseaux sociaux ne peut plus être ignoré.

Vingt ans après l'apparition des premières plateformes. Il était temps.

D'ailleurs, parmi les cinq plateformes les plus utilisées par les jeunes, aucune n'est européenne, il faut le souligner également.

Qui garantit alors que nos valeurs s'appliquent à ce qu'elles montrent à nos enfants ?

Qui tolère que leur attention devienne un modèle économique ?

D'autant que l'intelligence artificielle ne capte plus seulement l'attention des jeunes.

Elle s'invite dans leur intimité, nous faisant basculer d'une économie de l'attention à une économie de l'attachement.

Innover, enfin, c'est le troisième pilier.

Parce que ni les réponses d'hier ni les faux choix d'aujourd'hui ne vont suffire.

Les jeunes trouvent toujours comment accéder à ce qu'on leur interdit. L'Australie en est la démonstration.

Les contrôles d'âge sont contournables. Les mécanismes addictifs demeurent. Les contenus problématiques circulent.

Interdire sans réguler, c'est déplacer le problème. C'est le déplacer dans le temps.

Et d'une plateforme à une autre.

Cibler les enfants plutôt que celles et ceux qui ont conçu les mécanismes addictifs, ce n'est pas la bonne chose à faire.

Les laisser se cacher derrière l'interdiction au lieu d'assumer leur responsabilité.

Une forme d'abdication face à la complexité.

Merci à Monaco d'avoir placé les enfants au cœur de sa présidence du Comité des Ministres.

C'est un signal très fort.

Des enfants et des ados qui sont au centre de la révolution technologique que nous traversons.

On ne reviendra pas en arrière.

Ce qui importe, c'est de veiller à ce que cette révolution se fasse de manière responsable, dans les valeurs démocratiques, des droits humains et de l'État de droit, et en accueillant l'ensemble des acteurs possibles.

Le Conseil de l'Europe dispose pour cela d'un instrument unique au monde : un espace juridique commun.

Ce n'est pas juste un club duquel on devient membre.

Quarante-six pays.

Un texte fondateur : la Convention européenne des droits de l'homme.

Une Cour.

Un système de normes qui nous permet d'agir ensemble.

À l'heure où l'Europe est divisée sur la façon de protéger les jeunes, les enfants des réseaux sociaux, cet espace doit nous permettre de construire une réponse européenne face à des défis qui ne connaissent pas de frontières.

Merci pour votre attention.

Merci, Ministre Robino, pour vos efforts.

Merci à vous toutes et tous pour votre présence.



- [Home](#)
- [Biography](#)
- [Private Office](#)
- [News](#)
- [Speeches](#)

- [Secretary General's agenda](#)
- [Alain Berset in the media](#)
- [Report 2026](#)
- [Special Envoy of Secretary General on the situation of children of Ukraine](#)
- [Voluntary contributions](#)
- [Former Secretaries General](#)
- [Previous report](#)

 [Instagram](#)

 [X \(Twitter\)](#)

 [Photos](#)

 [Contact](#)

Council of Europe,

Avenue de l'Europe F-67075 Strasbourg Cedex, France -

Tel. +33 (0)3 88 41 20 00

[Disclaimer](#) - © Council of Europe 2026 - © Photo credit - [Contact](#)